



Programme de formation **Optimiser la gestion des congés payés et des congés conventionnels**

Public concerné

Prérequis

Cette formation s'adresse aux directeurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines, responsables du personnel, salariés...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

Contexte

Dans un secteur où le temps de travail est aménagé de façon à assurer la continuité du service, la maîtrise des règles relatives aux congés payés et aux jours fériés s'avère impérative !

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser la réglementation sur les congés payés et congés conventionnels

Gérer efficacement les périodes de congés et les jours fériés

Être capable de restituer les règles à vos collaborateurs

Programme

Les congés payés

- L'ouverture du droit à congé payé
- La durée du congé légal
- La période des congés payés
- Les dates de départ
- Le décompte des jours de congé
- La fermeture de la structure
- Le report des congés payés
- La prise des congés
- Les événements pendant les congés
- L'indemnité de congé payé et l'indemnité compensatrice



Programme de formation **Optimiser la gestion des congés payés et des congés conventionnels**

Les congés conventionnels

Les jours fériés

- Définition des jours fériés
- Le 1er mai
- Les autres jours fériés

Le cas particulier de la journée de solidarité

Durée, effectifs

7 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Mathilde FACHE, Responsable du service juridique à l'Uriopss Hauts de France

ou

Inès GRANDIERES, Juriste en droit social - Service juridique et ressources humaines à l'Uriopss Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

7h de classes virtuelles : 16 décembre (13h30 - 17h) et 17 décembre (13h30 - 17h)
soit 7 heures de formation.

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situation (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

